



- Même si chacun sait que cela est important, il est préférable de ne pas lier entretien annuel et augmentation salariale pour ne pas polluer la discussion.
- Il faut noter les engagements pris lors de l'entretien (formation, évolution/modification du poste...) et s'assurer qu'ils sont bien tenus faute de quoi le salarié pourra légitimement vous le reprocher l'année suivante.
- Si l'entretien dérive, le support doit servir à le recadrer pour ne pas tomber dans une discussion « café du commerce » ou une escalade verbale.
- Toutefois, il faut aussi savoir profiter de ce moment privilégié pour écouter les avis ou idées des salariés sur le fonctionnement général de l'entreprise.